

Suiveur de partie

Vous êtes le garant du respect de l'étiquette.

Vous n'avez pas de responsabilité dans le cours du jeu du point de vue règlementaire car vous êtes ni CADET*, ni MARQUEUR*, ni ARBITRE*, ni membre du COMITE*.

Questions	Réponses
Un parent golfeur peut-il être suiveur ?	OUI. Mais il ne peut pas suivre le groupe dans lequel se trouve son enfant. La règle est la même pour un proche de l'enfant.
De qui « dépend » le suiveur ?	Du comité d'épreuve qui organise et contrôle l'épreuve. NB : il est indispensable de connaître les membres du Comité et de pouvoir les joindre sans difficulté (tél portable, talkie-walkie)
Qu'attend-on d'un suiveur ?	<p>- Laisser aux enfants la plus grande autonomie possible:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ne pas être à côté d'eux ou avec eux mais aux retombées de balles (en particulier sur le drive) • Ne pas aller sur les greens qui sont réservés aux joueurs <p>- En revanche, s'assurer que :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La partie a un rythme convenable car il est impératif que chaque partie se suive sans écart; • Tout se déroule dans un bon esprit (respect des autres, échanges verbaux, sécurité, recherche des balles, prise en charge et remplacement du drapeau; rituel de fin de partie). • Que les enfants boivent et mangent régulièrement <p>-Suivi des scores :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Suivre et Inscrire les scores de chaque enfant • A la fin de chaque trou, chaque joueur doit annoncer son score haut et fort. • Demander au marqueur de vérifier et de valider. • Si erreur constatée, la noter et rectifier tout de suite en accord avec joueurs. • S'assurer que les enfants marquent leur score au trou par trou, sans toutefois perdre du temps au départ suivant au lieu de jouer ;
De quel matériel a-t-il besoin ?	Crayon, carte de score, fiche de suivi, boisson et tenue adaptée selon les conditions météo.

Que doit-il faire AVANT le départ ?	Se procurer : - un tél portable avec le numéro de l'arbitre et d'un autre membre du Comité - de quoi noter TOUT incident même mineur (que ce soit dans sa partie ou dans une autre) - Une carte de jeu pour inscrire les scores - Le plan d'évacuation et les règles locales spécifiques. - Être présent au départ 10 minutes environ avant l'heure prévue ; - Se présenter aux enfants et leur rappeler son rôle et ses prérogatives
Que doit-il faire APRES la fin de la partie ?	- S'assurer que chaque jeune salue et remercie les autres joueurs de sa partie avant de quitter le green ; - Accompagner les jeunes sans délai et ENSEMBLE au recording: Contrôler les scores annoncés par les enfants et informer le Comité de tout problème supposé ou/et de tout incident rencontré.
S'il y a un problème durant la partie,	
Que doit-il faire et à qui doit-il s'adresser ?	Indiquer aux joueurs la raison pour laquelle il va appeler un membre du Comité ou un arbitre et attendre la réponse
Avec un accompagnateur	Rappeler la règle à cette personne et appeler immédiatement un membre du comité
Avec une procédure ou avec l'application d'une règle entre les joueurs	Conseiller aux joueurs de consulter le livret de règles et appeler l'arbitre si le problème persiste ; MAIS NE PAS INTERVENIR
À propos d'un score	Se faire expliquer le litige par les joueurs ; noter les faits sur la fiche et rapporter les faits au responsable de l'enregistrement des scores
À propos du rythme de jeu	- Faire accélérer le rythme de marche ENTRE les coups : c'est très souvent suffisant pour rattraper le temps perdu ! -Essayer d'identifier le responsable et prévenir dès que possible un membre du comité ; -Inciter les enfants à se préparer AVANT leur tour et à être prêt (gant, tee, balle, CLUB) quand vient leur tour de jouer -Faire jouer dès leur tour de jeu -en arrivant sur le green, Faire mettre les chariots vers le trou suivant.

*COMITE : Le "Comité" est le Comité qui a la responsabilité de la compétition (dit Comité de l'épreuve)

*CADET : Un "cadet" est une personne qui aide le joueur conformément aux Règles, y compris en transportant ou en manipulant les clubs du joueur pendant le jeu.

*MARQUEUR : Un "marqueur" est une personne désignée par le Comité pour consigner le score d'un compétiteur en stroke play. Il peut être un *co-compétiteur*. Il n'est pas un arbitre.

*ARBITRE : Un "arbitre" est une personne désignée par le Comité pour accompagner les joueurs afin de résoudre les questions de fait et d'appliquer les Règles. Il doit intervenir sur toute infraction à une Règle qu'il remarque ou qui lui est signalée.

Réalisé d'après le document de Didier Nocera « suiveur de partie »

Contact Comité: Muriel Foulquié 06 20 66 70 76

Contact Arbitre : Michel Debove : 06 14 22 28 70